

79 - Subventions aux associations médico-sociales - Deuxième attribution 2013

M. l'Adjoint HAKKAR, Rapporteur : La Ville de Besançon soutient les associations locales qui ont pour objet l'accompagnement du malade dans sa vie quotidienne et la lutte contre la maladie ainsi que les associations qui conduisent des actions de prévention.

Il est proposé d'attribuer aux associations à caractère médico-social, pour leur action, les subventions suivantes (attribution pour 2013) :

Dénomination association	Objet social	Subventions attribuées par l'Etat, l'ARS, autres collectivités et Caisses	Sommes attribuées par la Direction Hygiène-Santé de la Ville de Besançon		Montant de la subvention sollicitée en 2013	Sommes attribuées en 2013
		2012	2011	2012		
ANPAA 25	Prévention, formation et soin en alcoologie et tabacologie	853 229 €	7 400 €	7 400 €	9 500 €	7 770 €
IREPS	Education et promotion de la santé (professionnels de la santé, de l'éducation et du social)	960 959 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
MJC Palente Orchamps	Centre social du quartier de Palente-Orchamps	Etat : 276 620 € Ville, CCAS, CAGB : 315 490 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
AIDES	Lutte contre le SIDA - aide aux personnes - aide à la recherche et information	164 854 €	2 700 €	2 700 €	3 000 €	2 835 €
Centre d'Information et de Consultation sur la Sexualité	Information - consultation et prévention sur la sexualité	77 369 €	2 700 €	2 700 €	3 000 €	2 835 €
Vivre comme avant	Aide morale aux femmes atteintes d'un cancer du sein	106 432 €	720 €	800 €	1 000 €	1 000 €
Association des Insuffisants Rénaux Comtois	Aide et soutien aux insuffisants rénaux -sensibilisation au don d'organes	969 €	770 €	790 €	790 €	790 €
Association des Parents d'Enfants Déficiants Auditifs de Franche-Comté	Soutien et accueil des familles d'enfants déficients auditifs	9 685 €	800 €	800 €	1 100 €	840 €

Dénomination association	Objet social	Subventions attribuées par l'Etat, l'ARS, autres collectivités et Caisses	Sommes attribuées par la Direction Hygiène-Santé de la Ville de Besançon		Montant de la subvention sollicitée en 2013	Sommes attribuées en 2013
		2012	2011	2012		
Ecoute JALMALV	Accompagnement de personnes âgées et en fin de vie	26 579 €	600 €	800 €	900 €	840 €
Enfants et Santé - antenne Franche-Comté	Aide aux enfants atteints de cancers et de leucémies	85 €	736 €	800 €	1 000 €	840 €
Les Mutilés de la Voix	Aide et soutien aux opérés du larynx - fourniture de matériel	1 542 €	600 €	600 €	1 000 €	770 €
Médecins du Monde - antenne Franche-Comté	Consultations médicales - public en grande précarité	5 840 €	720 €	840 €	1 000 €	1 000 €
Vie libre	Prévention et lutte contre l'alcoolisme - accompagnement de personnes guéries de l'alcool	115 €	360 €	pas de demande	1 000 €	417 €
						28 937 €

En cas d'accord, la somme totale, soit 28 937 €, sera prélevée sur la ligne 65.510/6574 CS 50000.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité :

- à se prononcer sur l'attribution de ces subventions,
- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer un avenant avec la MJC Palente Orchamps.

«M. LE MAIRE : Pas d'oppositions ? Pas d'abstentions ? C'est donc adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. LE MAIRE, M. GHEZALI, M. MONNEUR, Mme MICHEL et M. LEUBA n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 5 décembre 2013.